



La réception de Vatican II à travers les lettres circulaires des supérieures générales de la Congrégation de Notre-Dame de Montréal : 1959-1970

Dominique Laperle

Volume 84, Number 1-2, 2018

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1051530ar>
DOI: <https://doi.org/10.7202/1051530ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Société canadienne d'histoire de l'Église catholique

ISSN

1193-199X (print)
1920-6267 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Laperle, D. (2018). La réception de Vatican II à travers les lettres circulaires des supérieures générales de la Congrégation de Notre-Dame de Montréal : 1959-1970. *Études d'histoire religieuse*, 84(1-2), 41–60.
<https://doi.org/10.7202/1051530ar>

Article abstract

This text seeks to understand the weight of the circular letters of the Superiors General in the reception of the Second Vatican Council. The Council's interpretation through this type of intercession underlines the singularity of each female apostolic community, which has its own charism and spirituality. From the preparatory phase to the conciliar period, from the application of the Perfectae caritatis decree to the adoption of the new constitutions, the circular letters testify to the questions that the nuns faced during the period of adaptation, the spiritual reflections that accompanied them and also the particular solutions that they adopted.

La réception de Vatican II à travers les lettres circulaires des supérieures générales de la Congrégation de Notre-Dame de Montréal : 1959-1970¹

Dominique Laperle²

Résumé : Ce texte désire faire comprendre le poids des lettres circulaires des supérieures générales comme médiation de la réception du concile Vatican II. La lecture et l'interprétation du concile à travers ce type d'intercession témoignent de la singularité du processus pour chaque communauté apostolique féminine qui possède un charisme et une spiritualité qui lui est propre. De la phase préparatoire à la période conciliaire, de l'application du décret *Perfectæ caritatis* en passant par l'adoption des nouvelles constitutions, les lettres circulaires attestent des questionnements qui tiraillent les religieuses durant la période d'adaptation, des réflexions spirituelles qui les accompagnent et aussi des solutions particulières qu'elles adopteront.

Abstract: This text seeks to understand the weight of the circular letters of the Superiors General in the reception of the Second Vatican Council. The Council's interpretation through this type of intercession underlines the singularity of each female apostolic community, which has its own charism and spirituality. From the preparatory phase to the conciliar period, from

1. Ce texte doit beaucoup au soutien du personnel du service des archives de la Congrégation de Notre-Dame (SACND) que je tiens à remercier ici. Je n'oublie pas non plus sœur Lorraine Caza qui m'a éclairé sur plusieurs aspects de la période. Il s'agit d'une version remaniée d'une section du deuxième chapitre d'un livre à paraître et intitulé : *Une expérience libératrice. La réception du concile Vatican II chez les femmes consacrées au Québec*.

2. Dominique Laperle est historien (Ph. D., Université du Québec à Montréal, 2013). Il est chercheur associé à la Chaire J.-M. R. Tillard sur la vie religieuse et professeur invité à l'Institut de pastorale du Collège universitaire dominicain à Montréal. Il est aussi chargé de cours au Département de didactique de l'Université de Montréal et enseignant au Pensionnat du Saint-Nom-de-Marie.

the application of the Perfectæ caritatis decree to the adoption of the new constitutions, the circular letters testify to the questions that the nuns faced during the period of adaptation, the spiritual reflections that accompanied them and also the particular solutions that they adopted.

Depuis plus de cinquante ans, le concile Vatican II suscite l'intérêt des chercheurs, qu'ils soient théologiens, sociologues, spécialistes de la littérature ou historiens³. Toutefois, l'objet d'étude qu'est le concile en est un difficile, car pour certains, il est perçu comme un « événement » historique alors que pour d'autres, c'est plutôt sa dimension théologique et son corpus textuel qui doivent attirer l'attention⁴. Au Québec, le théologien Gilles Routhier a consacré une partie importante de ses écrits à cet épisode du catholicisme, tant d'un point de vue historique que sous les angles herméneutiques et théologiques. Pour Routhier, la question de l'intelligence de la réception de l'événement et de son corpus textuel est une clé fondamentale pour toute avancée dans la compréhension de l'Église au Québec⁵.

Routhier utilise le concept de « réception du concile » pour expliquer sa position⁶. Le concept n'est pas neuf et fait l'objet d'interprétations variées chez les spécialistes depuis le début des années 1980⁷. Pour lui, la réception

3. L'équipe de recherche issue de la *Fondazione per le scienze religiose Giovanni XXIII* a publié une monumentale histoire du concile Vatican II. Voir Giuseppe ALBERIGO (dir.), *Histoire du concile Vatican II*, 1959-1965, 5 volumes, Paris / Leuven, Cerf / Peeters, 1997-2005. La fin du projet de publication a fait l'objet d'un colloque dont les actes ont été publiés sous la direction de Christoph THEOBALD, s.j., *Vatican II sous le regard des historiens. Colloque du 23 septembre 2005, Centre Sèvres, Faculté jésuite de Paris*, Paris, Médiasèvres, 2006, 157 p. ; Gilles ROUTHIER dresse de manière régulière, dans la revue *Laval théologique et philosophique*, un bilan des recherches et publications récentes autour de Vatican II : la première dans le vol. 53, n° 2 (juin 1997) et la dernière dans le vol. 69, n° 3 (octobre 2013). Pour un survol complet dans tous les domaines voir Philippe J. ROY, *Bibliographie du concile Vatican II*, Rome, Libreria Editrice Vaticana, 2012, 477 p.

4. Christoph THEOBALD, s.j., *Le concile Vatican II. Quel avenir ?* Paris, Cerf, 2015, 295 p. ; *La réception du concile Vatican II, tome 1, Accéder à la source*, Paris, Cerf, 2009, 928 p. Theobald parle d'une unité fondamentale des textes. Cependant, il met l'accent sur la notion de pastoralité du concile et l'idée de compromis. Toujours selon lui, on ne peut parler d'un « événement » puisque le concile s'inscrit dans la longue durée.

5. Gilles ROUTHIER (dir.), *L'Église canadienne et Vatican II*, Montréal, Fides, 1997, 478 p. ; *Vatican II au Canada : enracinement et réception*, Montréal, Fides, 2001, 524 p. ; Gilles ROUTHIER, *Vatican II. Herméneutique et réception*, Montréal, Fides, 2006, 430 p. ; enfin, en collaboration avec Michael ATTRIDGE et Catherine E. CLIFFORD (dir.), *Vatican II. Expérience canadienne / Canadian Experiences*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 2011, 578 p.

6. Gilles ROUTHIER, *La réception d'un concile*, Paris, Cerf, 1993, 265 p.

7. Antonio ACERBI, « La réception de Vatican II dans un contexte historique changé », *Concilium*, n° 166 (1981), p. 123-133 ; Voir la synthèse que fait Routhier de la pensée d'Aloïs Grillmaier, Yves Congar, William G. Rush et bien d'autres dans G. ROUTHIER, *La réception d'un concile*, p. 54 et *supra*.

par les catholiques n'est pas passive. C'est un processus d'interprétation d'un bien spirituel⁸. Le groupe des baptisés adapte et intègre de manière fondamentale ce « don » de foi. Toutefois, Vatican II ne peut pas toucher tous les chrétiens de la même façon, car il passe par un processus d'inculturation. Ainsi, l'appartenance géographique et culturelle du sujet récepteur colore indéniablement la réception. De la même façon, la place ou la fonction au sein de l'Église catholique peut imposer une compréhension alternative du bien reçu. Aussi, grâce aux travaux de Routhier et de ses collaborateurs, on commence à mieux comprendre ce processus dans les médias, dans les paroisses, chez les évêques et dans les groupes et associations religieuses. Ces études, qui s'ajoutent à toutes celles qui sont publiées dans le monde, ne se sont toutefois pas assez préoccupées du processus chez les femmes. En effet, le genre du récepteur peut induire une différence notable.

Contrairement aux membres de l'épiscopat qui compteront sur leur insertion dans l'*aula* de la basilique Saint-Pierre de Rome pour se faire une idée, la vaste majorité des catholiques demeure tributaire de la vision de l'épiscopat, celles des *periti* (les conseillers et spécialistes des évêques) ou celle des médias grand public (journaux, radio, télévision) ou spécialisés (revues religieuses, bulletins diocésains). C'est surtout par ces médiations que les représentations du concile se préciseront⁹. Parmi ces médiations, il y a les revues destinées aux communautés religieuses comme *Donum Dei* ou *La vie des communautés religieuses*¹⁰, mais il ne semble pas que les chercheurs se soient intéressés à des publications internes comme les lettres circulaires des supérieures générales. Les circulaires sont des textes intracongréganistes qui cherchent d'abord à développer l'union d'esprit et de corps de ses membres parmi les différentes maisons, provinces canoniques et missions de l'institut à travers la parole et la sagesse de la supérieure générale. Outre des points de discipline et des informations factuelles, les lettres circulaires servent aussi à développer des réflexions spirituelles sur l'apostolat de la communauté,

8. G. ROUTHIER, *La réception d'un concile*, p. 127 et *supra*.

9. Gilles ROUTHIER, « Assurer la couverture du concile Vatican II au Canada : Les initiatives de l'épiscopat canadien », *Études d'histoire religieuse*, vol. 68 (2002), p. 57-72. L'émission *À l'heure du concile* représente le vecteur le plus important d'informations pour de nombreux catholiques du Québec durant la période conciliaire. L'animateur de l'émission, le dominicain Louis-Marie Régis, o.p., et le répondant pour les évêques canadiens, le père Émile Legault, c.s.c., deviennent les médiateurs les plus susceptibles d'influencer les représentations du public. Voir Roger LECLERC, « La grande et la petite histoire de Vatican II racontée à la télévision en 125 demi-heures », dans G. Routhier, *Vatican II au Canada : enracinement et réception*, p. 261-271 ; Pierre C. PAGÉ, « Cinquante ans d'émissions religieuses à la radio québécoise, 1931-1983. De l'apologétique au dialogue avec les grandes religions », *Études d'histoire religieuse*, vol. 68 (2002), p. 7-23.

10. Dominique LAPERLE, *Entre Concile et Révolution tranquille. Les religieuses au Québec : une fidélité créatrice*, Montréal, Médiaspaul, 2015, 296 p.

à la lumière du charisme de fondation ou des enseignements magistériels. Inutile de dire qu'un événement collectif comme le concile Vatican II y prend une place majeure durant la période d'*aggiornamento*.

Nous croyons que ce corpus de lettres mérite une analyse plus poussée, car il se présente comme une médiation propre aux religieuses. La lecture et l'interprétation du concile par la supérieure générale, la « voix » de la communauté tout entière, témoignent aussi de la singularité de cette réception. Chaque communauté apostolique féminine possède un charisme et une spiritualité qui lui est propre. Ces caractéristiques se retrouvent exposées dans les lettres et colorent le processus de réception. De plus, chaque congrégation reçoit le concile à travers une chronologie qui lui est propre. De la phase préparatoire à la période postconciliaire de l'application du décret *Perfectæ caritatis* en passant par les chapitres généraux réguliers ou spéciaux, les lettres circulaires attestent des questionnements qui tiraillent les religieuses durant la période d'adaptation. Que font apparaître les lettres ? Quels documents conciliaires s'y trouvent cités ? Quels aspects sont privilégiés ? Lesquels le sont moins ? Quelle lecture fait la supérieure du processus de réception ? On le voit, toutes ces questions méritent le détour du chercheur. Nous proposons ici un premier jalon d'analyse à partir d'une congrégation apostolique et des lettres de deux supérieures générales.

La congrégation et les supérieures à l'étude

La Congrégation de Notre-Dame (CND) est le plus ancien institut religieux féminin canadien. Fondée en 1659 par Marguerite Bourgeoys, cette congrégation est formée de sœurs non cloîtrées, ce qui est l'exception à cette époque¹¹. Par sa tradition ancienne, ses innovations pédagogiques et le nombre important d'institutions scolaires de tous les niveaux, elle devient une référence majeure en éducation. La CND essaime partout dans les Amériques, mais aussi en Asie et en Afrique. Au moment de la fin du concile, elle compte 3 761 sœurs, ce qui en fait l'une des congrégations religieuses les plus nombreuses au Canada. Pour ce texte, nous nous sommes penchés sur les lettres de deux supérieures générales, celles de mère Sainte-Marie-Consolatrice (Jeanne Brûlé) et celles de mère Sainte-Hélène-du-Sacré-Cœur (Gabrielle Massicotte). La première fut supérieure générale de 1952 à 1964. Elle s'activa particulièrement dans la création et dans la direction de la Conférence religieuse canadienne avant de décéder après une courte maladie en 1966¹². Elle est donc en poste au moment de l'appel du pape

11. Patricia SIMPSON, *Marguerite Bourgeoys et la Congrégation Notre-Dame, 1665-1670*, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 1999, 328 p.

12. SACND, 230.200.073, « Notice biographique de sœur Sainte-Marie-Consolatrice », *Annales de la Maison Mère*, 14-18 juin 1966 (juin-juillet-août 1966), p.

Jean XXIII, de la consultation préconciliaire du cardinal Léger¹³ et des deux premières sessions du concile. La seconde supérieure générale prend les rênes de la CND de 1964 à 1970. C'est elle et son conseil qui feront face aux changements liés aux réformes dans le domaine de l'éducation, aux demandes conciliaires de rénovation et d'adaptation de la communauté dans le contexte des transformations socioculturelles propres au Québec des années 1960 et 1970. On lui doit la création d'un centre de ressourcement spirituel, la Solitude Notre-Dame-des-Bois, un pôle de ressourcement dont il sera question un peu plus loin dans le texte¹⁴.

Les sources

Les lettres circulaires sont imprimées par les presses de la congrégation en anglais et en français au format *in-quarto*. Pour sœur Sainte-Marie-Consolatrice, on dénombre vingt-sept lettres¹⁵, tandis que l'on en compte cinquante-deux pour sœur Gabrielle Massicotte¹⁶, auxquelles nous avons ajouté douze lettres de retraites. Dans les deux cas, nous avons recouru à la méthode historique d'analyse des textes. Outre des allusions directes aux événements conciliaires, à ses acteurs et à ses documents, nous avons porté une attention particulière à la terminologie identifiée par l'historien et théologien jésuite John W. O'Malley comme étant le vocabulaire de nouveau genre, ancré dans la pastoralité et l'ouverture voulue par le pape Jean XXIII et qui donne à Vatican II son style¹⁷. Ainsi, la terminologie qui favorise les relations horizontales plutôt que les rapports verticaux hiérarchiques, les mots qui manifestent un désir de collaboration et de consultation, les expressions qui expriment une certaine humilité, le vocabulaire qui souligne l'évolution

242-245; Thérèse LAMBERT, c.n.d., *Mère Sainte-Marie-Consolatrice, Jeanne Brûlé, 34^e supérieure générale, Congrégation de Notre-Dame, 1900-1966*, Montréal, Congrégation de Notre-Dame, 21 novembre 1966, 174 p.

13. Le cardinal Léger était membre de la Commission centrale préparatoire du concile. À ce titre et comme archevêque de Montréal, il désirait entendre les avis du clergé séculier et régulier, des communautés de frères et de sœurs ainsi que des laïcs sur la situation de l'Église et les attentes des croyants.

14. SACND, 480.002.016, « In Memoriam : Sœur Gabrielle Massicotte, Congrégation de Notre-Dame (S. S.-Hélène-du-Sacré-Cœur), 35^e supérieure générale, 1913-1990 », *Notices biographiques*, vol. XXII, n° 41, p. 377-390; Louise F. CÔTÉ, c.n.d., *Sœur Gabrielle Massicotte, Mère Sainte-Hélène-du-Sacré-Cœur, 35^e supérieure générale de la Congrégation de Notre-Dame, 1964-1970*, Montréal, Les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, 1991, 123 p.

15. Anonyme, *Table analytique des lettres circulaires de Mère Sainte-Marie-Consolatrice, supérieure générale de 1952 à 1964*, s.l., s.e., 1964, 8 p.

16. Bertille ROBITAILLE, c.n.d., *Table analytique des lettres circulaires de Mère Gabrielle Massicotte, supérieure générale de 1964 à 1970*, s.l., s.e., 1971, 8 p.

17. John W. O'MALLEY, s.j., « Vatican II : Did Anything Happen ? », dans David G. Schultenover (dir.), *Vatican II : Did Anything Happen ?*, New York, Continuum, 2008, p. 52-91.

et celui qui réfère aux manifestations d'intériorité ont été recherchés. Il s'agissait moins ici de faire un dénombrement exhaustif et un classement systématique de ces données que de faire ressortir l'esprit des circulaires.

Une congrégation à l'horizon d'attente bien ouvert

Depuis la consultation préconciliaire lancée par le cardinal Léger en octobre 1961¹⁸, les membres de la CND sont particulièrement attentives à ce qui se prépare à Rome. Afin d'en assumer la pleine réception, les autorités de la congrégation avalisent l'achat massif de téléviseurs afin de permettre une captation directe des assises auxquelles participent les évêques du monde entier¹⁹. Pour la supérieure générale, l'événement apparaît bien plus qu'une simple rencontre administrative extraordinaire. C'est une entreprise de foi qui réunit la tête – le pape et les évêques – avec le corps, c'est-à-dire les croyants, dont les religieuses font partie. À ses yeux, l'événement ne peut donner des fruits que si les sœurs se mettent « en état de Concile, en renouvelant, chaque matin, dans [leur] communion [leur] ferme résolution de faire tout [leur] devoir de religieuses et d'éducatrices, avec le *plus de perfection possible*²⁰ ». Cette quête de perfection répond à la conviction profonde de l'existence d'une union invisible entre toutes les parties de l'Église et de l'influence de la prière dans le bon déroulement du concile.

La supérieure générale décrit dans la lettre suivante, à l'occasion de la cérémonie officielle de l'ouverture du concile, la réaction d'un prêtre canadien présent²¹. La rencontre romaine, très masculine, pourrait laisser un sentiment de rejet chez les religieuses. Mère Sainte-Marie-Consolatrice en souligne plutôt la proximité²². « Grâce aux techniques modernes de diffusion [...], un sentiment d'admiration et de sainte joie²³ » parcourt les rangs des filles de Marguerite Bourgeoys. Les membres de la CND partagent une expérience théologique avec les pères conciliaires, car aux yeux de la générale, la vision de cette Église réunie proclame l'amour d'un Dieu vivant qui se manifeste dans un événement inimaginable il y a à peine cinq ans. Il y a donc, à ses yeux, une action céleste. Cette lecture rejoint l'interprétation

18. Voir D. LAPERLE, « Ne laissez pas passer cette occasion unique... ».

19. Je remercie sœur Lorraine Caza pour cette information.

20. SACND, Circulaire n° 21 de sœur Sainte-Marie-Consolatrice, 15 septembre 1962.

21. « J'ai vu l'Église, le Corps Mystique du Christ, dans sa tête et dans ses membres. Je ne verrai rien de plus beau sur terre », SACND, Circulaire n° 22 de sœur Sainte-Marie-Consolatrice, 18 décembre 1962.

22. Il n'est pas dit que la question des femmes n'ait pas effleuré à l'esprit de plusieurs religieuses, mais comme témoins d'une Église en marche, l'événement porte en lui-même assez de force pour susciter certains espoirs.

23. SACND, Circulaire n° 22.

récente de plusieurs historiens croyants et théologiens comme Michel Fédou ou Christoph Theobald qui parlent, dans le cadre du concile Vatican II, de l'autocommunication de Dieu et de sa présence à l'histoire humaine²⁴. D'ailleurs, mère Sainte-Marie-Consolatrice termine sa lettre en rappelant que Dieu s'est donné à travers son Verbe et qu'il paraît ici faire signe à tous. Elle précise son idée en insistant sur le fait «qu'aller vers le Concile œcuménique [c'est] aller vers Jésus²⁵».

Elle poursuit sur cette lancée en citant des passages de l'Évangile de Matthieu²⁶ sur la présence persistante de Dieu, à la fois dans la durée et dans l'espace. Elle souligne que cette autocommunication divine doit s'appuyer sur l'écho des religieuses, ce qui illustre précisément la dimension active de la réception conciliaire. Preuve que la nature féminine des religieuses n'est pas un obstacle, elle se livre ensuite à une série de parallèles avec la vie et l'œuvre de sainte Thérèse de Lisieux, celle de Marguerite Bourgeoys et les défis que ces femmes ont rencontrés dans le développement de leurs œuvres respectives. Même si la CND n'a encore entrevu que «quelques rayons de la splendeur de l'Église en concile, chacune des sœurs de la CND peut entendre en son cœur le même cri de foi : "je suis fille de l'Église"²⁷». La supérieure générale livre donc un témoignage explicite sur les effets à attendre de Vatican II, mais souligne aussi subtilement des enjeux implicites pour les religieuses qui trouveront vraisemblablement des réponses dans les sessions futures du concile.

Elle se lance aussi dans une longue explication sur la nature des termes de l'expression et de leur articulation sur le concept de «Corps Mystique» largement employé dans le concile. Cette catéchèse se double d'un témoignage évident d'une femme qui perçoit la dimension féminine de ce «Corps». Aucune gêne ici d'inscrire des représentations féminines dans ces images ecclésiales et théologiques conçues de manière explicitement masculine. Chaque sœur pose sa pierre dans la construction de ce «Corps commun» et ces différentes contributions ne sont en rien inférieures à celles des clercs ou des autres croyants. La force de la CND, c'est l'union et la collaboration de ses membres.

Cette communauté en marche, comme sa fondatrice le voulait, se montre donc fin prête à agir selon ce que le concile décidera. Vatican II n'a pas encore produit ses fruits, mais il offre déjà par sa tenue une image forte. Les adaptations qui en découleront permettront la remise à neuf de la mission.

24. MICHEL FÉDOU, s.j., «Le concile Vatican II: un enjeu d'interprétation», p. 146; C. THEOBALD, *La réception du concile Vatican II*.

25. SACND, Circulaire n° 22.

26. Mt, 28, 19-20.

27. SACND, Circulaire n° 22.

La supérieure réfère à la force de la tradition de l'Église qui est source de réflexion et elle termine en citant un long extrait d'un livre du prêtre français Louis Lochet²⁸, afin de bien faire comprendre aux sœurs l'importance de «l'appel des temps», la nécessité de la souplesse dans les solutions et d'un accueil avec le cœur des fruits à venir du concile. Les premières circulaires témoignent d'une réflexion profonde. Loin des formules convenues, la supérieure générale situe le processus conciliaire dans un mouvement allant de Dieu vers les sœurs, mais qui ne peut pas se limiter par une réception strictement individuelle. Femme éduquée qui témoigne de sa méditation des événements romains, ses écrits démontrent un style pastoral, documenté et inclusif. Elle appelle à un échange continu au sein même de sa congrégation et insiste sur la dimension individuelle et collective. Fait à souligner, elle perçoit aussi instinctivement que le processus «ne serait jamais définitif, mais toujours à adapter²⁹». Sœur Sainte-Marie-Consolatrice saisit aussi la dimension dialogale entre la tradition longue de l'Église et la situation culturelle dans laquelle se prépare le concile avec, comme ferment, le Christ comme message (Verbe) et son message (l'amour de Dieu pour tous).

Il faut attendre un an avant de voir la supérieure générale revenir sur le concile. Il faut bien dire que la remise en cause des schémas initiaux proposés par la Curie et les importants débats chez les pères conciliaires ne permettaient pas d'obtenir des avancées probantes. Moins centrée sur le concile que sur le chapitre général en préparation, la supérieure générale trace néanmoins des liens directs entre les deux formes de rencontres, car elle conçoit l'importance de ces assises pour l'orientation de la congrégation «en cette seconde moitié du 20^e siècle où les institutions les plus vénérables et les plus stables sentent le besoin de s'arrêter, de réfléchir, de se demander : où allons-nous ?³⁰» Elle complète sa réflexion en donnant l'exemple du pape Jean XXIII qui n'hésite pas à provoquer une «étude en profondeur de l'essence et des fonctions» de l'Église et encourage la réflexion, la consultation et le questionnement des membres, dans l'esprit même des pères, afin de choisir les capitulantes les plus susceptibles d'apporter les meilleures réponses aux «problèmes de notre temps³¹». L'événement fascine indéniablement, car la parole des évêques qui s'est libérée suscite

28. Prêtre français (1914-2002) actif dans son diocèse natal de Reims, il anticipe certains des grands thèmes du concile dans ses écrits. Le livre utilisé par sœur Sainte-Marie-Consolatrice est *Fils de l'Église* (Cerf, 1951). Pour mieux connaître sa pensée et son action, voir Monique MAZZOLÉNI, *Louis Lochet, prêtre et prophète. De Reims aux foyers de Charité*, Paris, Salvator, 2015, 224 p.

29. SACND, Lettre n° 22.

30. SACND, Lettre circulaire n° 23 de sœur Sainte-Marie-Consolatrice, 8 décembre 1963.

31. SACND, Lettre circulaire n° 23 de sœur Sainte-Marie-Consolatrice, 8 décembre 1963.

l'admiration et l'imitation. Elle appelle cette même liberté de propos entre les religieuses. Cette atmosphère conciliaire colore indéniablement le chapitre lors de sa tenue en juin 1964. Dans la circulaire administrative qui retrace les décisions qui y sont prises et le bilan du dernier sexennat, la supérieure générale, qui s'apprête à quitter ses fonctions, évoque l'examen de conscience collectif que Vatican II déclenche. Pour elle, les décisions prises lors du chapitre général amorcent des transformations qui se traduiront par de nouvelles normes de vie qui existeront, selon elle, encore « en l'an 2000³² ». Ses écrits témoignent d'une conscience aiguë de la chronologie possiblement longue de la réception et de sa dimension vivante. Mère Sainte-Marie-Consolatrice n'encourage pas l'attentisme. Elle paraphrase le discours que donne le pape Paul VI à l'occasion de l'ouverture de la deuxième session et souligne le ferment qu'est l'esprit de fondation de Marguerite Bourgeoys et sa complémentarité à la tradition de l'Église. Elle ajoute toutefois qu'à travers « l'acte qui [voudra les] débarrasser de tout ce qu'il y a de caduc et de défectueux, la CND trouvera son authenticité et sa fécondité³³ ».

La nouvelle supérieure générale, sœur Sainte-Hélène-du-Sacré-Cœur, inscrit sa vision dans la ligne de son prédécesseur. Tout en s'appuyant sur des extraits de l'encyclique *Ecclesiam suam* du pape Paul VI, elle rappelle l'exigence du renouvellement. La réception encore partielle des enseignements conciliaires laisse poindre plusieurs zones d'ombres et maintes craintes, ce qui risque d'altérer l'image même du visage du Christ que les membres de la CND doivent refléter dans leur apostolat quotidien. Elle invite ses sœurs à imiter le Christ de la terre, celui qui se plonge dans la vie des hommes. Elle termine en rappelant que chaque religieuse n'a pas à porter le poids des défis de toute l'Église, mais de cultiver comme Marguerite Bourgeoys le disait, le « petit carreau que le jardinier s'est réservé du grand jardin de l'Église³⁴ ». La chose mérite ici d'être soulignée. Le discours habituel de l'Église valorise le don de soi total, parfois jusqu'au martyr. On lit ici une humanité guidée par le souci de la préservation des membres de la CND et d'un partage de cette responsabilité. Cette notion de coresponsabilité s'inscrit indéniablement dans une des idées qui traverseront le corpus conciliaire.

Avec la publication du décret *Perfectæ caritatis* et du motu proprio *Ecclesie sanctæ*, le désir de changements rapides apparaît chez plusieurs religieuses. Pourtant, sœur Sainte-Marie-du-Sacré-Cœur transmet plutôt son souci des « petits pas » qui se retrouve aussi dans le rappel de l'équilibre

32. SACND, *Circulaire administrative, Chapitre 1964*, 22 juin 1964, p. 3.

33. SACND, *Circulaire administrative, Chapitre 1964*, 22 juin 1964, p. 3.

34. SACND, *Circulaire n° 4 (Retraite de janvier)*, sœur Sainte-Hélène-du-Sacré-Cœur, 12 décembre 1964.

à maintenir entre l'agir et l'être. Elle centre son discours sur l'appel de *Perfectæ caritatis* :

Notre vie, c'est une Personne à aimer d'un amour de préférence. [...] Notre fonction, notre apostolat, c'est une Personne à accompagner, lui laissant le choix du lieu, du temps, des moyens... Les deux, vie et fonction, ne se dissocient pas. Le décret conciliaire sur la « Rénovation adaptée de la Vie religieuse » met bien en lumière ce double aspect : « Sous l'impulsion de l'amour, ils (les religieux) veulent, dans un incessant crescendo vivre pour le Christ et pour son Corps qui est l'Église. [...] Il faut d'abord s'identifier au Christ, si on veut l'annoncer »³⁵.

La supérieure générale puise au cœur du décret sur les religieux le ferment de son message³⁶. Dans un habile jeu d'échelle, elle rappelle l'essentiel de la fonction de l'éducatrice chrétienne dans la garde des enfants, mais elle énonce aussi que d'autres, comme des adultes ou des immigrants, peuvent bénéficier de cet accompagnement. Après tout, ne sont-ils pas aussi le miroir de la figure du Christ à aimer³⁷ ? Subtilement, elle élargit la fonction d'éducation de la religieuse en lui conférant tout le poids de l'amour³⁸. Cette notion revient périodiquement sous sa plume. Elle perçoit l'importance de ne pas simplement le vivre dans le rapport à l'autre, mais de sentir au plus profond de soi cette « vie cachée en Dieu avec le Christ [comme] la source féconde de l'amour du prochain pour le salut du monde et l'édification de l'Église³⁹ ». Aussi engage-t-elle ses sœurs à cultiver avec un soin constant l'esprit d'oraison et à retirer de la méditation de l'Écriture Sainte, ce qui a fait la force du Christ.

En lisant les circulaires de Sœur Sainte-Hélène-du-Sacré-Cœur, on saisit très bien que le changement de paradigme socioculturel en Occident, l'*aggiornamento* de l'Église, l'amplification du rôle des médias de masse et la modernisation technologico-scientifique dans le monde, provoquent des angoisses au sein de la congrégation et une fragmentation de l'esprit de corps. Elle appelle ses sœurs à s'appuyer davantage sur le pôle spirituel et explique avec détails les dimensions importantes de la réforme liturgique imposée par *Sacrosanctum concilium*. Ses incitations « à ne pas commencer la récitation quotidienne de l'office sans avoir au préalable lu et médité les introductions, d'abord en particulier, puis autant que possible en petits groupes⁴⁰ » démontrent la responsabilisation accrue attribuée aux religieuses dans la gestion de leurs prières. Plusieurs sœurs attendaient la

35. SACND, Circulaire n° 14, sœur Sainte-Hélène-du-Sacré-Cœur, 9 février 1966.

36. *Perfectæ caritatis* n°s 6 et 14 (désormais PC).

37. SACND, Circulaire n° 14.

38. LG 6, 7 et 9.

39. SACND, Circulaire n° 15, sœur Sainte-Hélène-du-Sacré-Cœur, 15 avril 1966.

40. SACND, Circulaire n° 15, sœur Sainte-Hélène-du-Sacré-Cœur, 15 avril 1966.

fin de nombreuses prières jaculatoires anciennes. Leur retrait avait toutefois déstabilisé une certaine routine pavant la voie vers un activisme de bon aloi. C'est ce que la supérieure voulait éviter. Comme femmes consacrées, les membres de la CND se doivent de maintenir dans leur quotidien des temps personnels et collectifs de prière. Le décret sur les religieux notait que « la primauté de la vie spirituelle⁴¹ » ne devait pas être remise en question. C'est ce que le dominicain J. M.-R. Tillard souligne dans un texte qu'elle utilisera dans des circulaires subséquentes. En revenant sur le numéro 8 du décret *Perfectæ caritatis*, Tillard rappelait que le concile demandait aux membres des instituts apostoliques d'imprégner plus étroitement leurs activités apostoliques d'esprit religieux, car :

On a conservé et transmis un type de spiritualité, de prière, de vie commune, hérité de la tradition monastique, sans faire un effort suffisant d'une authentique transposition. Il en résulte pour beaucoup une coupure entre les « exercices religieux » [...] et l'activité concrète. [...] D'où l'atroce crise de conscience d'innombrables religieux dont la tâche apostolique est si absorbante qu'ils n'arrivent plus à donner au temps de contemplation toute l'attention qu'ils désirent, épuisés qu'ils sont lorsque sonne l'heure de l'oraison ou de l'adoration commune. [...] Mais il ne faudrait pas refuser à l'action apostolique sa valeur fondamentale de rencontre avec le Seigneur, et il importe tout autant d'initier les religieux aux modalités et aux formes de cette rencontre [...], car s'il est vrai que « l'activité apostolique dérive de l'union intime avec le Christ » (n° 8), il faut ajouter que cette union intime s'accomplit dans et par l'action apostolique elle-même. Celle-ci [est] une source privilégiée de contact avec cette présence. À condition qu'il s'agisse d'une authentique action apostolique, non d'un activisme vide⁴².

L'esprit de cette réflexion du dominicain est repris dans une autre circulaire de sœur Sainte-Hélène-du Sacré-Cœur. La supérieure générale utilise à cette fin le charisme propre à la CND. Ce « style », qui aborde le travail apostolique sous l'angle de la « Visitation de Notre-Dame », souligne l'empressement des sœurs à répondre à l'appel de l'éducation. La supérieure aborde ce qui ralentit ou bloque la réception des enseignements conciliaires sur l'apostolat chez plusieurs. La mutation de ce qui apparaît comme un recul dans la mission historique de la CND chez certaines impose une interprétation de la supérieure générale. Pour elle, le processus en gestation est loin d'être complété. Les attaches aux formes traditionnelles de l'instruction aveuglent en partie le regard des sœurs. En d'autres mots, ce que la supérieure générale entend, c'est que pour recevoir Vatican II, il faut puiser dans l'esprit de l'enseignement, et non pas dans l'acte de la transmission des savoirs, une nouvelle impulsion théologale, venant plus loin que du concile. Ainsi, cette

41. PC, n° 6.

42. J.-M. R. TILLARD, o.p., « Un point de départ », *La vie des communautés religieuses*, vol. 24, n° 1 (janvier 1966), p. 13.

manière d'« accéder à la source implique une démarche [...] de réception de l'événement et du corpus conciliaires⁴³ », ainsi qu'une relecture de la tradition de l'Église. Pour les congrégations religieuses comme la CND, cela implique la redécouverte du charisme de fondations et l'approfondissement de ses axes spirituels.

Pour sœur Sainte-Hélène-du-Sacré-Cœur, la lecture « répétée, méditée des documents conciliaires » est source d'éclaircissement de certains aspects du « mystère de l'Église⁴⁴ ». Elle avoue avec un enthousiasme certain « comprendre mieux que jamais le sens de ce renouveau annoncé, souhaité par le concile : élargissement des horizons, illumination du cœur qui veut s'exprimer en nouveauté de vie ». Elle mentionne sa longue rumination du premier paragraphe de la Constitution *Lumen gentium*, qualifiant le Christ de lumière qui « resplendit sur le visage de l'Église ». En observant la relation entre l'Église et ses membres et en appliquant la même idée à la CND, elle voit toutes ses sœurs responsables de cette clarté. Le concept de coresponsabilité issu du concile est clairement déployé dans le cadre congréganiste. Elle rejoint aussi, subtilement, des préoccupations qui ne sont peut-être pas, *stricto sensu*, féministes, mais qui sont féminines dans leurs constructions. Comme le disait Tillard, « la situation actuelle de l'Église dans le monde, les besoins concrets de l'évangélisation ne nécessiteraient-ils pas une reconsidération de la place des communautés de sœurs dans l'agir pastoral⁴⁵ » ? Pour Tillard, un nouvel élan apostolique en provenance des femmes ne pourrait être que bénéfique. Sœur Sainte-Hélène-du-Sacré-Cœur le perçoit clairement, mais avance doucement sur un terrain où plusieurs appellent des changements plus rapides. Elle invite à progresser « dans la joie spirituelle sur la route de la charité » (LG n° 43). Et elle complète son idée en revenant sur le « style » de la CND, celui de la Visitation, qui se pratique, selon les paroles de Marguerite Bourgeoys, en « toute hâte », en toutes circonstances. On est bien dans une vision pastorale de l'action, une vision qui intègre bien les enseignements du concile.

Cette intégration passe aussi par un processus de va-et-vient entre les racines de la congrégation et la quête constante du sens des bouleversements qui secouent son existence. Entre la 22^e et la 25^e circulaire, le motu proprio *Ecclesiae Sanctae* est présenté, analysé et interprété, car il appelle à l'organisation d'un chapitre général spécial et à la rédaction de constitutions *ad experimentum*. La supérieure générale, qui signe désormais de son nom de baptême, martèle les concepts qui, pour elle, sont les clés de cette nouvelle période de réception :

43. Christoph THEOBALD, « Vatican II : un corpus, un style, des conditions de réception », *Laval philosophique et théologique*, Volume 67, n° 3 (octobre 2011), p. 427.

44. SACND, Circulaire n° 16, sœur Sainte-Hélène-du-Sacré-Cœur, 12 mai 1966.

45. J.-M. R. TILLARD, « Un point de départ », p. 18.

Recherche et accueil doivent se conjuguer en nous, si nous voulons être des agents actifs du renouveau auquel nous convie le concile. [...] Recherche personnelle et communautaire de la pensée actuelle de l'Église par rapport à la rénovation de la vie religieuse,

- Approfondissement des valeurs évangéliques qui fondent notre vocation,
- Prise de conscience de notre responsabilité dans l'évolution de notre institut afin que de plus en plus fidèle aux valeurs essentielles, il sache incarner et rayonner « l'esprit qui a présidé sa fondation »⁴⁶.

Elle ajoute que les religieuses devront dépasser leur propre vision et la confronter à celle des compagnes locales, mais aussi des consœurs des différentes provinces canoniques et de la congrégation tout entière. On le voit bien, la CND devient un espace de réception à la fois horizontal et vertical. Du « je » au « nous », la religieuse fait l'expérience d'un dépouillement de ses habitudes anciennes et des acquis d'autrefois afin de mieux construire la « nouvelle communauté » appelée à composer le corps du Christ. On peut parler ici d'une *Ekklesia* dans le sens traditionnel du terme, mais aussi dans une perspective de théologie féministe, car la CND devient un espace de discussion, de négociation et d'accomplissement pour les femmes consacrées. Toutefois, en plus de la méditation des Évangiles et des écrits du concile, les sœurs s'appuient sur les écrits de Marguerite Bourgeoys. Sœur Massicotte ne s'en cache pas, cette réception personnelle et collective devra tracer son chemin jusque dans les nouvelles constitutions, de manière à faire « mieux ressortir l'esprit de la congrégation »⁴⁷.

Une adaptation exigeante

Entre l'esprit voulu par Marguerite Bourgeoys, celui que les textes conciliaires tentent d'insuffler, celui que perçoit ou conçoit la supérieure générale, et le vécu réel des religieuses sur le terrain, il y a parfois un monde. Elle revient donc sur le sujet en partant des thèmes de « responsabilités », « d'héritage » et « renouveau intérieur »⁴⁸. La supérieure générale connaît les forces et les faiblesses qui traversent la congrégation. Plus que le concile Vatican II, c'est la réforme de l'éducation imposée par le gouvernement libéral québécois qui impose le plus de soucis à la CND. Une indéniable transformation de l'apostolat de base est en train de se produire avec les réformes qui se font, pour plusieurs, « dans le dos des religieuses », puisqu'elles sont peu ou mal consultées et que leurs maisons d'enseignement

46. SACND, Circulaire n° 25, sœur Gabrielle Massicotte, 15 janvier 1967.

47. SACND, Circulaire n° 25.

48. SACD, Circulaire n° 30, sœur Gabrielle Massicotte, 15 août 1967.

sont souvent déconsidérées face à celles des congrégations masculines⁴⁹. Certes, à ce chapitre, la position de la CND est quelque peu différente. Son ancrage historique ancien, ses réseaux de contact et ses possessions matérielles – particulièrement importantes sur l’île de Montréal, lui donnent une capacité d’adaptation et des assises parfois supérieures à celles d’autres congrégations⁵⁰. Cette situation, privilégiée en apparence, n’empêche toutefois pas la CND de subir les contrecoups du vent de changement qui balaie la société québécoise et occidentale, d’où l’image de la barque fragile qui revient parfois sous la plume de la supérieure générale.

Toutefois, elle ne les utilise jamais trop. La supérieure générale saisit parfaitement le rôle catalyseur des circulaires dans le processus de réception et dans l’adhésion collective des membres de la CND à la rénovation de la vie consacrée. Pas d’excès de panique ou de désespoir. Le vocabulaire qu’elle utilise s’inscrit dans la pastoralité du concile et du style nouveau reconnu par John W O’Malley. En lisant les circulaires, on est frappé par la dimension d’espérance et de foi qui les traversent. Ce qui se déroule dans les années postconciliaires est lu franchement. Elle ne cache pas les défis, mais renforce dès qu’elle le peut ses textes par des termes connotés positivement. Ainsi, le mot « progrès » ou le verbe « progresser » (11 occurrences), qui apparaissent dans plusieurs de ses lettres à partir de la vingt-et-unième livraison, témoignent d’un regard porté fermement vers l’avenir. Pour y arriver, elle compte sur ses consœurs. Le terme « collaboratrice » ou le verbe « collaborer » se dégagent à partir de sa première livraison en 1964 et se retrouvent dans presque tous les numéros jusqu’à sa lettre finale de 1970. Les actes de « subsidiarité » se multiplient et la maturité des sujets qu’elle appelle se confirme à travers un sens de la ou des « responsabilités⁵¹ » partagées. Ainsi, le « Corps du Christ », c’est le « nous » collectif des filles de Marguerite Bourgeoys, des « agentes⁵² » « libres⁵³ » qui ne craignent pas les nouvelles possibilités qui s’offrent à tous.

Les réflexions sur la fondatrice et son charisme, la pratique des conseils évangéliques, la liturgie, l’apostolat, l’habit, la vie communautaire, la refonte des formes d’autorité et les étapes de formation des sujets traversent les

49. Thérèse HAMEL, « Les religieuses enseignantes auraient-elles fait la Révolution tranquille si on leur en avait laissé le temps ? », dans Evelyne Tardif *et al.* (dir.), *Les bâtisseuses de la Cité*, ACFAS, Les cahiers scientifiques, 79, 1993, p. 150; D. LAPERLE, *Entre Concile et Révolution tranquille* (surtout le troisième chapitre).

50. À titre comparatif, voir la situation des Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie évoquée dans mon étude citée à la note précédente.

51. SACND, circulaires n^{os} 27-30, 43-49, 51-52. Le terme « responsable » apparaît souvent comme alternative dans les lettres.

52. SACND, Le terme « agente » revient plutôt sous la forme « agents du renouveau actif » dans les circulaires n^{os} 25, 26, 29, 30-35, 42-44.

53. Circulaires, 17, 19, 21, 22-24, 33, 34, 39, 45-48.

lettres de telle manière qu'il devient difficile de tout citer. Sans épuiser le sujet, notons par exemple les nombreux commentaires à propos du concept de pauvreté. Le concile a en effet remis en valeur ce fondement de la *Sequela Christi*. Le rappel de l'image du Christ qui s'est fait pauvre pour l'humanité⁵⁴, puis l'affirmation que le concile désire allumer en tout lieu l'amour du Christ envers les pauvres⁵⁵, et finalement l'évocation de l'importance du témoignage de la pauvreté par les instituts religieux⁵⁶ ne laisse aucun doute sur le poids de cette dimension dans la vie de l'Église. Pauvreté individuelle et collective font l'objet d'une profonde analyse à partir des données répétées dans le corpus conciliaire et imposent une modification radicale du vécu de cette question pour les instituts religieux. Les circulaires de la supérieure générale jouent donc un rôle fondamental de préparation des esprits avant les échanges officiels des chapitres généraux extraordinaires sur cette question. Or, et elle l'affirme sans ambages, on ne peut trouver « le visage du Seigneur que dans le visage de l'autre⁵⁷ ». Elle ajoute :

Nous arrive-t-il parfois de nous arrêter pour nous demander jusqu'à quel point nous nous payons de mots : en parlant de pauvreté et refusant en même temps d'en ressentir les atteintes. Trop longtemps, la « fraternité universelle » a été prônée et « pratiquée » en gardant le prochain de l'autre côté des grilles des couvents. Afin de faire signe et refléter le visage pauvre du Seigneur, la présence à l'autre devra se faire dans un véritable engagement d'amour désintéressé⁵⁸.

À travers ses lettres, la supérieure générale propose une véritable catéchèse de la pauvreté en plus d'offrir de solides explications des prescriptions du code de droit canonique⁵⁹ aux sœurs. Ses lettres, truffées de citations conciliaires, appellent à un exercice de « pauvreté volontaire », à l'usage du bien collectif, pour « chercher, découvrir, reconforter et soulager ceux qui sont dans le besoin⁶⁰ ». Les lettres sont donc des électrochocs qui dénoncent le pharisaïsme qui a envahi le mode de vie de certains membres de la congrégation. L'appel à reconnaître dans l'altérité la véritable pauvreté, d'y trouver le visage du Christ, et à la suite de cette rencontre, de se dépouiller de ses mauvaises habitudes, de renouer avec l'exemple de la fondatrice et finalement de se rénover, font l'objet de longues réflexions des religieuses, de discussions et de réponses écrites à la supérieure générale⁶¹. Tout ce processus permet une lente gestation de la réception de Vatican II et pave la

54. *Lumen Gentium*, n° 41 (désormais LG).

55. *Gaudium et spes*, n° 90 (désormais GS).

56. PC n° 13, LG n° 42.

57. SACND, Circulaire n° 35, sœur Gabrielle Massicotte, 11 mars 1968.

58. SACND, Circulaire n° 30, sœur Gabrielle Massicotte, 15 août 1967.

59. SACND, Circulaire n° 28, sœur Gabrielle Massicotte, 15 mai 1967.

60. AA, n° 12.

61. Entrevue avec sœur Lorraine Caza, 22 juin 2017.

voie aux changements adoptés dans les constitutions. Certains changements ne vont pas de soi et nécessitent une certaine préparation avant leur adoption. C'est le cas de ce que nous exposerons dans la dernière partie.

La maison de prière

À l'occasion de la première session du chapitre général extraordinaire de 1968, la question d'un lieu consacré exclusivement à la prière est soulevée. Le sujet provoque des échanges plutôt vifs et divise les sœurs. Pour certaines religieuses, la CND n'est pas un ordre contemplatif. La prière est action. C'est la réalité des communautés apostoliques. Pour d'autres, le travail aliène la dimension proprement spirituelle de l'œuvre. Dans ce débat, sœur Massicotte rappelle l'insistance de *Perfectæ caritatis* à unifier la « contemplation » à « l'amour apostolique », dans une « vie cachée en Dieu avec le Christ⁶² ». Elle souligne que la fondatrice plaçait sous l'expression « demeurer dans la présence de Dieu⁶³ » des temps de prière. La régularité des anciens horaires prêtait à un plus juste équilibre. Or, dans le contexte changeant et laborieux des années 1960 et l'accélération du rythme du travail, le tiraillement entre l'action et la contemplation n'est que plus grand :

Nous avons toutes l'expérience de ce double mouvement qui risque de nous écarteler : appel à nous donner aux autres avec des exigences de compétence, de contacts, d'activités créatrices, etc., besoin d'intériorité, d'approfondissement de nos raisons d'être. Plus se font pressants les motifs de nous insérer dans la cité pour y exercer notre action, plus impérieuses sont nos raisons de maintenir le primat de l'essentiel, de donner au dialogue avec Dieu toute son importance⁶⁴.

Cela amena l'idée d'offrir ce que mère Massicotte qualifie une « oasis de prière » aux sœurs « qui sentent le besoin de temps plus prolongés de prière ». Cette préoccupation est en fait largement partagée par des congrégations religieuses à travers toute l'Amérique du Nord et ailleurs dans le monde. Il faut bien dire que la dimension proprement spirituelle de la vie religieuse apostolique est revenue à l'avant-plan depuis les rappels conciliaires. Pour soutenir son argumentation, sœur Massicotte s'appuie sur la pensée d'un *peritus* du concile, le rédemptoriste Bernard Häring, en mentionnant qu'il soutient ce type d'initiative depuis 1967⁶⁵. En le paraphrasant, elle soutient que ce genre de lieu permet une vie de contemplation pour les membres de la

62. PC n^{os} 5 et 6.

63. SACND, *Écrits de Marguerite Bourgeoys* (p. 116), cités dans SACND, Circulaire n^o 38, sœur Gabrielle Massicotte, 22 septembre 1968.

64. SACND, Circulaire n^o 38.

65. Il s'agit vraisemblablement d'une référence à la publication de cet article : Bernard HÄRING, « A Contemplative House », *Review for Religious*, vol. 26, n^o 5 (1967), p. 771-778.

communauté qui le désirent et une revalorisation des valeurs contemplatives dans un monde où ces valeurs ont perdu complètement leur sens et leur réalité. Elle souligne l'urgence du témoignage de la prière des religieux actifs dans le monde d'aujourd'hui et y voit un moyen de vivifier leur apostolat par l'alternance des travaux apostoliques et des moments intenses de prière. Il est intéressant de voir la supérieure générale utiliser l'argument d'une « autorité » du concile dans son argumentation. De plus, en inscrivant le problème dans un questionnement globalement partagé par de nombreuses personnes consacrées, elle entend ici que la chose n'est pas un caprice personnel. De plus, la supérieure voit dans ce nouveau développement une action réelle de réception et d'écoute des « signes des temps », car pour elle, « [i]l semble que l'Esprit Saint soit à l'œuvre en cela et nous le présente comme un autre fruit du concile, nous invitant à le faire nôtre⁶⁶ ». Enfin, elle complète son idée en démontrant une filiation avec celle qui l'a précédée, mère Sainte-Marie-Consolatrice, qui avait amorcé une réflexion sur ce sujet en 1965 avec la Prieure d'un ordre contemplatif⁶⁷.

Aussi, avant de confirmer la naissance de la nouvelle œuvre, la supérieure générale cherche à nourrir la réflexion par une expérience directe. Elle mandate donc trois religieuses à vivre une insertion complète chez les bénédictines, les clarisses et les dominicaines afin de « discerner les éléments qui semblent les plus compatibles avec l'esprit [de] l'institut⁶⁸ ». Ce projet ne cache pas seulement l'idée d'insuffler un nouveau « style » au charisme de la CND, mais cherche aussi à retenir certains sujets qui ne trouvent plus au sein de la communauté la nourriture spirituelle nécessaire à la poursuite de leur vocation⁶⁹. La supérieure générale prend bien soin de rappeler que cela ne se fait pas seulement pour soi, mais bien dans le but d'un service communautaire, celui d'un « échange de service ».

66. SACND, Circulaire n° 38.

67. « Dès la lecture de votre lettre, le souvenir de votre chère Mère Sainte-Consolatrice m'est venu à la pensée. Et pourquoi ? C'est que nous avons amorcé ensemble ce projet d'un couvent de vie contemplative dans chacune des congrégations de vie apostolique, lors de notre rencontre à Ottawa en août 1965. J'exposais à votre Mère les demandes réitérées qui nous étaient faites par des religieuses enseignantes exprimant le désir d'embrasser définitivement la vie contemplative. J'ajoutais que ces religieuses étant filles d'une Congrégation dont elles avaient tout reçu, voire même cet appel particulier à la vie contemplative, il semblait plus normal que ces vocations puissent porter fruit là où elles avaient germé. [...] Vous comprenez ma satisfaction à l'annonce de votre projet ». Lettre de la Prieure des dominicaines de Berthier cité dans SACND, Circulaire n° 38.

68. SACND, Circulaire n° 38.

69. Entrevue avec sœur Lorraine Caza, 22 juin 2017.

En septembre 1969, la Solitude Notre-Dame-des-Bois est officiellement créée⁷⁰. Loin de représenter une déviation du charisme de fondation ou une adaptation plaquée de *Perfectæ caritatis*, le projet s'inscrit parfaitement dans les visées de Vatican II, car les religieuses de la CND adaptent leur vie de prière⁷¹, «remplissent par celle-ci une tâche indispensable pour l'évangélisation⁷², et en lui ajoutant leurs activités apostoliques, répandent le règne du Christ⁷³. La création de la Solitude Notre-Dame-de-Bois témoigne de la compréhension qu'a mère Gabrielle Massicotte du concile. Comme animatrice de sa congrégation et agente de la réception, elle permet aux femmes consacrées de sa communauté de vivre de nouvelles expériences spirituelles dans l'esprit et la particularité de la fondation d'origine. Ainsi, la dédicace à Notre-Dame n'est pas un emploi routinier du nom de la mère de Jésus. Marguerite Bourgeoys voyait en Marie l'inspiration première de la vie au sein de l'institut et la supérieure générale de 1969 ne la contredit pas, bien au contraire⁷⁴. Le rappel de la dimension contemplative de Marie comme explication du projet ne relève donc pas non plus d'une pirouette intellectuelle ou d'une bigoterie excessive. Sœur Massicotte puise son raisonnement dans une méditation des Évangiles, des écrits de la fondatrice et des textes du concile⁷⁵. Le projet s'érige donc sur des assises solides et connaîtra une longue pérennité.

Conclusion

La compréhension du concile Vatican II est passée par plusieurs médiations, spécialisées ou non, et les lettres circulaires des supérieures générales sont certainement l'une de celles qui méritent une attention plus soutenue des chercheurs. En nous attardant aux lettres de deux supérieures générales de la CND, nous désirions montrer la valeur de ce matériel historique pour une meilleure compréhension de la réception au sein des instituts religieux. En analysant les circulaires, on ne peut que constater la

70. SACND, Circulaire n° 46, sœur Gabrielle Massicotte, 22 septembre 1969. Inaugurée sur les rives de la rivière des Mille-Îles à Terrebonne, l'idée d'un lieu de ressourcement et de prière ne faisait toutefois pas l'unanimité au sein de la CND. Le développement urbain force le déménagement de la maison de prière en 1995 vers Longueuil. Le nouveau lieu maintient sa mission initiale, mais on y greffera un mandat d'éducation à la foi. Voir Luc MERCIER, «La maison de prière Notre-Dame», *Cahiers de la Société historique du Marigot*, n° 33 (mai 1996), p. 17-19.

71. PC n° 3.

72. Décret *Ad gentès*, n° 15.

73. LG n° 44.

74. Lorraine CAZA, c.n.d., *Avec Marguerite Bourgeoys, contempler Marie au lendemain de la Résurrection. Conférence donnée à l'amphithéâtre du Site universitaire Hôtel-Dieu-le-Comte*, Troyes, 13 novembre 1994, 25 p.

75. LG n° 69.

fidélité des femmes consacrées à la posture des pères conciliaires et aux énoncés du corpus qui en a été le fruit⁷⁶. Les sœurs de la CND se sont imprégnées des enseignements conciliaires en cherchant de nouvelles avenues apostoliques afin d'exprimer les particularités du charisme de Marguerite Bourgeoys. En voulant « vivre la Grande Église du Christ », mères Sainte-Marie-Consolatrice (Jeanne Brûlé) et Sainte-Hélène-du-Sacré-Cœur (Gabrielle Massicotte) ont voulu vivifier authentiquement les communautés locales à travers leurs écrits réguliers⁷⁷. L'usage d'un nouveau style de vocabulaire et les réflexions prolongées sur des thèmes largement discutés lors des assises romaines témoignent d'une étape de la réception, mais certainement pas du processus complet. En ne nous attardant que sur la période allant de la phase préparatoire jusqu'en 1970, nous sommes bien conscients de ne pas avoir tout dit. La période allant de 1970 au milieu des années 1980, c'est-à-dire de la période *ad experimentum* des constitutions à leur version définitive, nécessiterait, elle aussi, une analyse, car un survol sur une plus longue durée offrira un coup d'œil plus juste sur la mécanique des transformations et la périodisation des adaptations. De la même façon, on ne peut pas prendre la mesure complète des lettres sans tenir compte des différentes versions des constitutions temporaires qui seront testées⁷⁸.

Le cas de la CND, riche d'enseignements, n'est pas unique. Il faut multiplier les études de cas sur les communautés religieuses apostoliques et contemplatives afin d'éviter des généralisations abusives. L'exemple de la mise en place de la Solitude Notre-Dame-des-Bois est éloquent à cet égard; on l'a dit plus haut, ce genre d'œuvre s'est répété parmi de nombreuses communautés religieuses durant la période. Néanmoins, une maison de prière ne développe pas nécessairement la même ascèse qu'une autre. Les écoles de spiritualité et les cadres pratiques peuvent entraîner des différences surprenantes que seules de nouvelles études pourront venir nuancer⁷⁹. Dans cette veine, le présent essai ne fait qu'effleurer le « style » de la CND. L'évolution de la spiritualité de la visitation est connue par les initiés⁸⁰, mais l'historique de l'évolution de ce charisme et son explication sociohistorique méritent le regard des spécialistes, car il témoigne de la réception du concile sur le plan spirituel et de son adaptation au sein des

76. Gilles ROUTHIER, *Penser l'avenir de l'Église*, Montréal, Fides, 2008, p. 89.

77. SACND, Circulaire n° 30, sœur Gabrielle Massicotte, 15 août 1967.

78. Dominique LAPERLE, *Une expérience libératrice : la réception du concile Vatican II chez les femmes consacrées* (à paraître).

79. Les Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie ont mis en place le Centre Le P.A.S. (prière, art et service) à Lachenaie qui comprenait, entre autres, la pratique d'une poterie « spirituelle ». Voir D. LAPERLE, *Entre Concile et Révolution tranquille*, p. 267-271.

80. Lorraine CAZA, c.n.d., *La vie voyageuse, conversante avec le prochain, Marguerite Bourgeoys*, Montréal et Paris, Bellarmin et Cerf, 1982, 215 p.

congrégations religieuses féminines. Ultimement, ce genre d'étude permet un glissement bénéfique de la recherche de la réception officielle (magistère, évêques, théologiens) et cléricale vers celle de l'autre moitié du « Peuple de Dieu », qui témoigne de son dynamisme à un moment majeur de l'histoire de l'Église. Cela méritait bien notre attention.